

ECA
Monsieur André Marti, Directeur
Av. du Général-Guisan 56
Case postale 300
1009 Pully

Pully, le 21 janvier 2009

Réf. NG/nc
Affaire suivie par : Nicole Grin
Tél. direct : 021 557 81 34

Avant-projet de la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 19 janvier dernier et vous en remercions.

Nous vous sommes gré d'avoir pris la peine de répondre, point par point, aux remarques contenues dans notre prise de position, remarques qui reflétaient une proportion importante des avis exprimés par les membres qui avaient pris la peine de nous faire connaître leur point de vue dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'avant-projet de modification de la LSDIS.

Nous allons communiquer le texte de votre lettre à l'ensemble de nos membres et nous espérons que, par ce biais, leurs craintes seront apaisées et leurs erreurs d'interprétation corrigées.

Vous évoquez la possibilité d'organiser des séances d'information supplémentaires. Il nous paraît que cette option ne doit pas être négligée et nous en parlerons aux membres de notre comité lors de leur prochaine réunion. Cas échéant, nous vous tiendrons au courant de leur réponse.

En vous réitérant nos remerciements pour votre message de clarification, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES
La secrétaire générale :

Nicole Grin

Copie à M. Yvan Tardy président, actuellement en vacances